



EU Ecolabel: BE/044/003

Définition

Primaire 0 % de solvant ajouté à base de résine acrylique en phase aqueuse d'aspect poché arrondi

Destination

- Intérieur
- Surfaces murales (pièces sèches)
- Adapté aux établissements recevant du public (ERP)

Qualités dominantes

- Nourrit et bloque les fonds
- Séchage rapide
- Très faible taux de C.O.V.

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 7b2 (NF T 36-005).
Subjectiles	: Plâtre et dérivés, plaques de plâtre enrobées de carton, enduit de ciment, béton, tissus de verre, bois et matériaux dérivés du bois.
Liant	: Résine acrylique en dispersion.
Pigment	: Dioxyde de titane rutile.
Diluant	: Eau.
Divers	: Matières minérales neutres.
Extrait sec en poids	: 51 % ± 2.
Extrait sec en volume	: 39.5 % ± 2.
Masse volumique	: 1.26 ± 0,05 g/cm ³ .
Rendement en surface	: ± 10 m ² /l.
Conformité aux spécifications*	: Etiquetage environnemental : A+ * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant d'A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l. Ce produit contient au maximum 1 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures.
Teintes	: Existe en Blanc.





- Outils** : Brosse synthétique pour phase aqueuse, rouleau polyester tissé 13 mm ou polyamide texturé 12 mm, pistolet pneumatique (buse : 2.5mm) et airless (gicleur 0.19-0.21 – pression 120-150 bar).
- Nettoyage des outils** : Eau immédiatement après emploi.
- Dilution** : Prêt à l'emploi. Dilution éventuelle sur fonds poreux (maximum 15 % d'eau) et pour l'application au pistolet (maximum 5 % d'eau).
- Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.** : Sec : 2 heures – Recouvrable : 6 heures (24 heures si **OXYGENE PRIM** est utilisé pour isoler des taches courantes : nicotine, etc.).
- Conditions d'application** : - En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative.
- Doit être déposé – Ne pas tirer.
- Sécurité** : Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).
- Recommandations Ecolabel Européen** : Éviter le gaspillage de peinture: faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
 - Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
 - Optimiser l'estimation de la quantité de peinture nécessaire en utilisant la formule ci-dessous :
- $$\frac{\text{surface à peindre (m}^2\text{)}}{\text{rendement (}\frac{\text{m}^2}{\text{L}}\text{)}} \times \text{nbre de couches} = \text{nbre de litres nécessaires}$$
- Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état, de la surface et de l'absorption du support et du mode d'application.
 - Ramener les pots dans un de nos points de vente doté du service de reprise des déchets ou dans une déchèterie habilitée à recevoir les déchets de peintures (pour les particuliers).
 - Lire attentivement les informations de sécurité disponibles sur l'emballage et consulter la section 8 de notre fiche de données de sécurité pour le choix des protections individuelles.
 - Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après l'emploi, en minimisant la quantité d'eau utilisée.
 - Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus de nettoyage et la peinture non utilisée dans l'évier, les toilettes, la poubelle ou les égouts. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte des résidus de nettoyage.
 - Avant ouverture, stocker en position verticale à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité dans un endroit bien ventilé.
 - Après ouverture stocker dans les conditions énoncées ci-dessus, dans l'emballage d'origine soigneusement refermé.
 - L'attribution de la certification Ecolabel Européen concerne uniquement le produit en teinte blanche.





Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Anciennes peintures : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les peintures de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant. Reboucher et dérouiller si besoin. Dépoussiérer.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

EXEMPLES			
<i>Subjectiles</i>	<i>Primaire</i>	<i>Intermédiaire</i>	<i>Finition</i>
Plâtre et dérivés	OXYGENE PRIM	OXYGENE MAT ou OXYGENE SATIN	OXYGENE MAT ou OXYGENE SATIN
Briques, ciment, fibrociment, PVC, papier à peintre			
Bois et dérivés			
Tissus de verre			
CONSEILS UTILES			
<ul style="list-style-type: none">Sur plâtre neuf insuffisamment cohérent, remplacer OXYGENE PRIM par EXPONIA DECO PRIM ou PLANIDECO PRIM (solvanté).OXYGENE PRIM peut être également recouvert par d'autres finitions acryliques comme les gammes PLANICRYL et LEVISMUR.			

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 7 – Juin 2019

